



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le vendredi 5 avril 2024 à 8 h 18 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240405-1211

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2039

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2039, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de marquage sur chaussée, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Entreprise T.R.A. (2011) inc.  
lot 1  
2 107 549,24 \$;

lot 2  
1 871 330,80 \$;

lot 4  
2 844 406,77 \$;

lot 6  
1 068 899,58 \$;

lot 7  
1 510 943,96 \$;

lot 9  
192 468,15 \$;

Lignes-Fit inc.  
lot 3  
1 931 590,35 \$;

Les revêtements Scelltech inc.  
lot 5  
849 665,25 \$;



de rejeter la soumission reçue pour le lot 8 et d'annuler ce lot.

(CT:1786709)  
(SD-2024-687)

CE-20240405-1212

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉROGATION -  
POLITIQUE DE GESTION DES RÉSERVES FINANCIÈRES -  
AFFECTATION - BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser une dérogation à la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues relativement au solde de l'excédent de fonctionnement non affecté de 26,9 M\$ qui passera temporairement sous le seuil minimal de l'excédent de fonctionnement non affecté de 29,4 M\$ prévu à cette politique de gestion;

d'autoriser une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté au montant de 3 000 000 \$ au budget de fonctionnement 2024 afin de financer le contrat DOS-2039.

(CT:1786709)  
(SD-2024-687)

CE-20240405-1213

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12980-F - CONTRAT DOS-2039

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12980-F, un montant de 1 555 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2039 par le conseil municipal.

(CT:1786709)  
(SD-2024-687)

CE-20240405-1214

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - BILAN 2023 -  
BUREAU D'INTÉGRITÉ ET D'ÉTHIQUE DE LAVAL-  
TERREBONNE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du bilan 2023 du Bureau



d'intégrité et d'éthique de Laval-Terrebonne (BIELT).

(SD-2024-1402)

À 8 h 44, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière